

chemin des Falaises**mixité et loyers abordables au cœur du nouveau quartier**

En automne 2016, débute le chantier de construction de 194 appartements, d'une crèche, d'un parking souterrain et de zones d'activités privées et administratives au sud de la Sallaz. Poursuivant sa politique de logements abordables et de mixité sociale, plus de 70% des logements bénéficient de loyers subventionnés ou contrôlés. Pour lancer ces travaux, la Ville octroie les droits de superficie en faveur de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement (SILL) et la Société Coopérative Immobilière La Maison Ouvrière (SCILMO).

Devant la nécessité de reconstruire le réservoir d'eau potable situé à l'angle du chemin des Falaises et de l'avenue de La Sallaz, la Ville a repensé l'urbanisation et la densification de ce site exceptionnel. Situé sur une esplanade surplombant le lac, le secteur constructible s'étend sur environ 7'500 m² et se trouve à proximité de nombreux centres d'activités, tels que le complexe hospitalier du CHUV. Il est en plus bien desservi par les transports publics, notamment avec la station CHUV du métro m2 à proximité immédiate.

pour une mixité générationnelle et structurelle des ménages

Un concours d'urbanisme et d'architecture a donné corps en 2012 au projet lauréat «CLIFF» du bureau MPH (Monnerat Petitpierre Hunger). Réparti sur trois corps de bâtiments distincts, allongés et légèrement décalés, il prévoit la réalisation de 194 logements, d'une garderie, ainsi que des surfaces administratives et commerciales. Ce programme répond à la volonté de la Ville de proposer un quartier riche de sa mixité sociale avec une part importante d'appartements d'utilité publique, dont 70% à loyer contrôlé ou subventionné. Ce nouvel ensemble, situé à proximité de lieux de formation, propose également des studios à prix abordable pour les étudiants. Enfin, les personnes âgées y trouveront des logements protégés, favorisant ainsi la mixité générationnelle. Exemplaire énergétiquement et compatible avec le concept «société à 2000W», il répond au standard Minergie-P-Eco.

La Ville a confié la réalisation de ce projet ambitieux, d'un montant de 76 millions de francs, à la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement (SILL) ainsi qu'à la Société Coopérative Immobilière La Maison Ouvrière (SCILMO). Ces deux sociétés bénéficient d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) correspondant à chacun des trois bâtiments.

Avec ce projet, la Ville poursuit sa politique active de construction de logements, dont plus de 900 sont en cours de construction. Elle affirme également son fort soutien aux logements d'utilité publique, aux coopératives, aux loyers accessibles ainsi qu'à la mixité sociale dans des bâtiments aux hautes performances énergétiques.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00
- Pierre Menoux, directeur de la SILL, 021 324 08 08

Le préavis 2016/36 et les illustrations du projet sont disponibles sur www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 24 mai 2016